

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 16 octobre 2018

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 16 octobre 2018, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire

ASSELIN, Marie-Claude Directrice générale

CHOUINARD, Martine Secrétaire générale

Était absente :

CHABOT, Hélène Commissaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Engagement de personnel cadre.
8. Demande d'autorisation de conclure un contrat avec l'agence de voyage Global Tourisme dans le cadre d'un voyage en Italie – Polyvalente de Charlesbourg.
9. Demande d'autorisation de conclure un contrat avec l'agence de voyage Club Voyages Tourbec dans le cadre d'un voyage en Grèce – école secondaire de la Courvilloise.
10. Approbation du compte de dépenses du président.
11. Communication du Président.
12. Communication de la Direction générale.
13. Questions et commentaires des commissaires.
14. Levée de la séance.

CE-18/19-013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par M. René Hudon et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018 soit adopté tel que déposé.

CE-18/19-014

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2018**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 18 septembre 2018.

6. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

7. **ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE**

CONSIDÉRANT le poste de régisseur(e) au Service des ressources matérielles à combler;

CONSIDÉRANT que ce poste est prévu au plan d'effectifs des cadres pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 16 octobre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que :

- M. Jean-Philippe Fecteau soit engagé à titre de régisseur au Service des ressources matérielles;

CE-18/19-015

le tout en conformité avec le « Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **DEMANDE D'AUTORISATION DE CONCLURE UN CONTRAT AVEC L'AGENCE DE VOYAGE GLOBAL TOURISME DANS LE CADRE D'UN VOYAGE EN ITALIE – POLYVALENTE DE CHARLESBOURG**

CONSIDÉRANT le projet de la Polyvalente de Charlesbourg d'organiser un voyage scolaire en Italie du 13 avril 2019 au 22 avril 2019;

CONSIDÉRANT les 49 élèves inscrits pour le voyage en Italie;

CONSIDÉRANT le caractère pédagogique de ce voyage;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 18-19/057-6711 publié sur SEAO et portant le numéro 1169074;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public a été remporté par le fournisseur Global Tourisme au montant de 112 455,00 \$;

CONSIDÉRANT le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (c-65.1, r.4) et de la Loi sur les contrats des organismes publics (c-65.1, a.23);

CONSIDÉRANT l'analyse d'admissibilité et de conformité réalisée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de la Polyvalente de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la résolution 16-17/05-16 du conseil d'établissement du 16 mai 2017 de la Polyvalente de Charlesbourg approuvant le projet de voyage en Italie;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 16 octobre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu

- d'autoriser l'octroi du contrat à l'agence de voyage Global Tourisme pour le voyage en Italie des élèves de la Polyvalente de Charlesbourg, et ce, au montant de 112 455 \$.
- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DEMANDE D'AUTORISATION DE CONCLURE UN CONTRAT AVEC L'AGENCE DE VOYAGE CLUB VOYAGES TOURBEC DANS LE CADRE D'UN VOYAGE EN GRÈCE – ÉCOLE SECONDAIRE DE LA COURVILLOISE

CONSIDÉRANT le projet de l'école secondaire de la Courvilloise d'organiser un voyage scolaire en Grèce du 2 mai 2019 au 11 mai 2019;

CONSIDÉRANT les 46 élèves inscrits pour le voyage en Grèce;

CONSIDÉRANT le caractère pédagogique de ce voyage;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 18-19/060-1301801 publié sur SEAO et portant le numéro 1203718;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public a été remporté par le fournisseur Club Voyages Tourbec au montant de 109 685 \$;

CONSIDÉRANT le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (c-65.1, r.4) et de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (c-65.1, a.23);

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT l'analyse d'admissibilité et de conformité réalisée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école secondaire de la Courvilloise;

CONSIDÉRANT la résolution CE-17/18-31 du conseil d'établissement du 26 juin 2018 de l'école secondaire de la Courvilloise approuvant les sorties éducatives;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 16 octobre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lizotte et résolu

- d'autoriser l'octroi du contrat à l'agence de voyage Club Voyages Tourbec pour le voyage en Grèce des élèves de l'école secondaire de la Courvilloise, et ce, au montant de 109 685 \$.
- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

11. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

12. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Mme Marie-Claude Asselin effectue le suivi du projet de piscine inter-municipale sur la Côte-de-Beaupré. Des discussions se tiennent actuellement par les intervenants au dossier.
- Elle informe de l'analyse de dossier en cours pour la mise en place d'un 2^e pôle de service CFER. Des discussions se tiennent à cet effet avec les intervenants et partenaires au dossier.

13. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- Mme Dominique Lizotte témoigne d'une réussite et de l'impact du CFER sur la vie d'un élève : impact sur la motivation, la réussite en contexte de stage en milieu de travail et sur l'estime de soi de vivre de tels succès et réussites tant en milieu scolaire qu'en milieu de travail. Elle félicite la Commission scolaire pour la mise en place de ce programme CFER et remercie l'organisation de songer à un 2^e pôle de service pour le bien des élèves.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard